

DONNEES ESSENTIELLES
(Arrêté du 22/12/2022)
Pour les contrats conclus à compter du 01/01/2024

* alinéa du I de l'article 1 de l'arrêté du 22/12/2022	AIRE :	TREMENTINES	HAUT FOREZ SUD	BORNARON	BOUTERNE	ESTEZARGUES NORD	ESTEZARGUES SUD	RIVESALTES	PIA	BENATE	SAINT PALAIS OUEST	SAINT PALAIS EST	CEZAC	LIVRON	LA COUCOURDE
1*	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	GSICA 572	GSICA 552	GSICA 553	GSICA 554	GSICA 555	GSICA 556	GSICA 558	GSICA 557	GSICA 559	GSICA 561	GSICA 562	GSICA 560	GSICA 565	GSICA 563
		ASF	ASF	ASF	ASF	ASF	ASF	ASF	ASF	ASF	ASF	ASF	ASF	ASF	ASF
2*	Le numéro d'inscription de l'autorité concédante, ou du mandataire en cas de groupement, au répertoire des entreprises et de leurs établissements prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996
3*	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public
4*	Objet du contrat de concession	Conception, construction et/ou rénovation de bâtiment, réaménagement de l'aire, entretien et maintenance des installations et exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration	Conception, construction et/ou rénovation de bâtiment, réaménagement de l'aire, entretien et maintenance des installations et exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration et Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.
5*	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte
		Aire de Trémentines - 49 340 Trémentines	Aire de Haut Forez Sud - 42 440 Les salles	Aire de Bornaron - 26 240 Saint-Barthélémy-de-Vals	Aire de Bouterne - 26 600 Larnage	Aire d'Estézargues Nord - 30 390 Estézargues	Aire d'Estézargues Sud - 30 390 Estézargues	Aire de Rivesaltes - 66 380 Pla	Aire de Pla - 66 380 Pla	Aire de Benate - 17 400 Essouvert	Aire de Saint Palais Ouest - 17800 Saint-Palais-de-Phiolin	Aire de Saint Palais Est - 17800 Saint-Palais-de-Phiolin	Aire de Cézac - 33620 Cézac	Aire de Livron - 26 250 Livron sur Drôme	Aire de La Coucourde - 26 740 La Coucourde
6*	Durée du contrat de concession en nombre d'années	152	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
7*	Date de début d'exécution du contrat de concession	03/06/2024	24/01/2024	16/02/2024	16/02/2024	16/02/2024	16/02/2024	16/02/2024	16/02/2024	16/02/2024	16/02/2024	16/02/2024	16/02/2024	01/03/2024	01/03/2024
12*	Valeur globale hors taxes attribuée en euros	55 127 000 €	55 127 000 €	16 767 100 €	20 875 200 €	14 084 700 €	12 158 300 €	12 405 600 €	11 679 400 €	11 284 000 €	10 147 400 €	12 895 700 €	14 018 100 €	15 353 700 €	14 062 500 €
		ENILIVE France	Groupement ENI France/HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE	ELECTRA	ELECTRA	ELECTRA	ELECTRA	ELECTRA	ELECTRA	ELECTRA	ELECTRA	ELECTRA	ELECTRA	ALLEGRO France	ALLEGRO France
11*	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un État membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	969 502 004 RCS Lyon	969 502 004 RCS Lyon 379 455 231 RCS Nanterre	891 624 884 RCS Paris	891 624 884 RCS Paris	891 624 884 RCS Paris	891 624 884 RCS Paris	891 624 884 RCS Paris	891 624 884 RCS Paris	891 624 884 RCS Paris	891 624 884 RCS Paris	891 624 884 RCS Paris	891 624 884 RCS Paris	842 718 512 RCS Paris	842 718 512 RCS Paris
8*	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	04/06/2024	09/01/2024	14/02/2024	14/02/2024	14/02/2024	14/02/2024	14/02/2024	14/02/2024	14/02/2024	14/02/2024	14/02/2024	14/02/2024	13/02/2024	13/02/2024
14*	Date de publication des données essentielles du contrat de concession	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026	16/01/2026
III-1*	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	3 050 k€ d'investissement initial + 150 k€ pour réinvestissements techniques + 50 k€ pour réinvestissements pour actualisation de concepts	15 362 k€ d'investissement initial + 300 k€ pour réinvestissements techniques +250 k€ pour réinvestissements pour actualisation de concepts	1 378 k€ d'investissement initial + 434 k€ pour réinvestissements techniques	1 536 k€ d'investissement initial + 496 k€ pour réinvestissements techniques	1 378 k€ d'investissement initial + 434 k€ pour réinvestissements techniques	1 297 k€ d'investissement initial + 345 k€ pour réinvestissements techniques	1 380 k€ d'investissement initial + 403 k€ pour réinvestissements techniques	1 380 k€ d'investissement initial + 403 k€ pour réinvestissements techniques	1 297 k€ d'investissement initial + 345 k€ pour réinvestissements techniques	1 222 k€ d'investissement initial + 340 k€ pour réinvestissements techniques	1 460 k€ d'investissement initial + 492 k€ pour réinvestissements techniques	1 530 k€ d'investissement initial + 492 k€ pour réinvestissements techniques	1 024 k€ d'investissement initial + 697 k€ pour réinvestissements techniques	1 024 k€ d'investissement initial + 597 k€ pour réinvestissements techniques
III-2* et 3*	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
9*	Considération sociale correspondant à une ou plusieurs des mentions suivantes : clause sociale, critère social, concession réservée, pas de considération sociale	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
10*	Considération environnementale correspondant à une ou plusieurs des mentions suivantes : clause environnementale, critère environnemental, pas de considération environnementale	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales	clauses environnementales
13*	Le montant HT des subventions ou de tout autre avantage financier octroyés par des tiers pour l'exploitation de la concession en euros	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

DONNEES ESSENTIELLES

AIRE :	MEILLAC	SAUGON EST	TOULOUSE SUD NORD	LA PALME OUEST	CORBIERES NORD	AIRE :
Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	Numéro Contrat GSICA 466	Numéro Contrat GSICA 471	Numéro Contrat GSICA 470	Numéro Contrat GSICA 468	Numéro Contrat GSICA 462	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession
Nom de l'autorité concédante	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante
Numéro SIRET de l'autorité concédante	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante
Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public
Objet du contrat de concession	Contrat de sous-concession ayant pour objet de reconstruire de nouvelles installations / créer une ou plusieurs cours de service / séparer les flux véhicules / séparer et augmenter les stationnements VL & PL / réorganiser les flux logistiques, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique généraliste	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réutiliser les installations et/ou la structure du bâtiment existantes / séparer les flux VL et PL, créer des stationnements VL pour augmenter le nombre au contact, réaménager l'intérieur du bâtiment, déconstruire une partie du bâtiment pour trois nouvelles offres restauration, un Coffee shop et espaces de détente, créer un grand magasin de corners et espaces régionaux, mettre en valeur les espaces paysagers, créer un espace ludique et sportif, réaménager la distribution pétrolière / augmenter le nombre de places VL / réorganiser les flux logistiques, exploiter les activités de distribution de carburants, de boutique, de restauration et de boutique de produits régionaux	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réutiliser les installations et/ou la structure du bâtiment existantes / refondre les installations des stationnements, créer un bassin de rétention EP / augmenter le nombre de places VL / séparer les flux, exploiter les stationnements VL et PL / séparer les flux, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réutiliser les installations et/ou la structure du bâtiment existantes / refondre la séparation des flux / augmenter les places VL /réorganiser les flux VL et PL / réaménager les espaces extérieurs de détente /mettre en place une station GNL-GNC, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réaménager, rénover, agrandir un bâtiment existant / réaménager les extérieurs, exploiter les activités de restauration et de boutique	Objet du contrat de concession
Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée restreinte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte
Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE	Aire de Meillac 33240 Cubzac les Ponts	Aire de Saugon Est 33920 Saugon	Aire de Toulouse Sud Nord 31450 Deyme	Aire de la Palme Ouest 11480 La Palme	Aire de Corbières Nord 11700 Capendu	Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE
Durée du contrat de concession en nombre de mois	175 mois	180 mois	179 mois	180 mois	180 mois	Durée du contrat de concession en nombre de mois
Date de début d'exécution du contrat de concession	28-juin-20	13-janv-21	23-févr-21	07-janv-21	01-janv-20	Date de début d'exécution du contrat de concession
Valeur globale hors taxes attribuée en euros	110 595 177 euros	112 388 210 euros	81 916 080 euros	111 207 430 euros	55 939 000 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros
Nom du concessionnaire	EG Retail France SAS	PICOTY Autoroutes SAS	DYNEFF RETAIL SAS	CERTAS ENERGY France	AUTOGRILL Côte France	Nom du concessionnaire
Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	RCS Pontoise 439 793 811	RCS Gueret B 433 704 889	RCS Montpellier 305 800 997	RCS Nanterre 808 636 849	RCS Marseille 391 378 239	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne
Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	09-juin-20	01-déc-20	27-nov-20	22-déc-20	18-déc-19	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante
Date de publication des données essentielles du contrat de concession	04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21	Date de publication des données essentielles du contrat de concession
Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	5 391 k€ d'investissement initial + 250 k€ (année 8) de réinvestissements techniques + 300 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 8	8 025 k€ d'investissement initial + 310 k€ de réinvestissements techniques année 6 et 11 + 390 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en 2028 et 2029	4 359 k€ d'investissement initial + 120 k€ de réinvestissements techniques années 7, 11 et14 + 180 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 8	5 390 k€ d'investissement initial + 50 k€ (entre année 7 et fin de concession) de réinvestissements techniques + 280 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept entre année 5 et 8	2 300 k€ d'investissement initial + 94 k€ (année 7) de réinvestissements techniques + 136 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 7 et 12	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire
Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers

CORBIERES NORD	MAS D'AGENAIS	ROUILLE PAMPROUX NORD	PORT LAURAGAIS SUD	PORT LAURAGAIS SUD	AIRE :	PORT LAURAGAIS SUD	AGEN PORTE D'AQUITAINE
Numéro Contrat GSICA 467	Numéro Contrat GSICA 472	Numéro Contrat GSICA 475	Numéro Contrat GSICA 474	Numéro Contrat GSICA 479	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	Numéro Contrat GSICA 450	Numéro Contrat GSICA 476
Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF
RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996
Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public	Concession de service public
Contrat de sous-concession ayant pour objet de réutiliser les installations de distribution PL existantes et la structure du bâtiment existant / étendre le bâtiment existant pour la création de sanitaires / refondre la séparation des flux / augmenter le nombre de places VL / réaménager les espaces extérieurs / créer une nouvelle distribution VL, exploiter les activités de distribution de carburants et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réutiliser les installations et/ou la structure du bâtiment existantes / nouvelle distribution PL / nouvel auvent sur distribution VL et PL / aménagements VRD et paysagers / augmenter les places VL, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réutiliser les installations et/ou la structure du bâtiment existantes / réorganiser les flux VL et PL avec création de zones VL et PL / réorganiser les flux VL avec recyclage entre le bâtiment et la zone de détente / créer une zone bus / réaménager les espaces extérieurs, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réutiliser les installations et/ou la structure du bâtiment existantes / étendre le bâtiment existant / reconfigurer l'entrée d'aire et les flux / moderniser la distribution de carburant et installer un nouveau produit E85 / augmenter le nombre de places VL, exploiter les activités de distribution de carburants et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réutiliser la structure des bâtiments existants, exploiter les activités de boutique de produits régionaux et de maison du tourisme	Objet du contrat de concession	Contrat de sous-concession ayant pour objet de reprendre la gestion du port existant jusqu'à la fin des travaux / aménager une capitainerie / assurer la gestion du port fluvial et les activités de location de bateaux / proposer des activités commerciales de loisirs	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réutiliser les installations et/ou la structure du bâtiment existantes / augmenter le stationnement VL / construire et concevoir l'aire, exploiter les activités de restauration et de boutique de produits régionaux
Procédure négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée ouverte
Aire de Corbières Nord 11700 Capendu	Aire de Mas d'Agenais 47430 Le Mas d'Agenais	Aire de Rouillé Pamproux Nord 79800 Pamproux et 79340 Saint-Germier et 86480 Rouillé	Aire de Port Lauragais Sud 31290 Avignonet-Lauragais	Aire de Port Lauragais Sud 31290 Avignonet-Lauragais	Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE	Aire de Port Lauragais Sud 31290 Avignonet-Lauragais	Aire d'Agen Porte d'Aquitaine 47310 Sainte Colombe en Bruilhois
168 mois	180 mois	179 mois	179 mois	178 mois	Durée du contrat de concession en nombre de mois	120 mois	178 mois
20-janv-21	12-janv-21	16-févr-21	1er février 2021	1er mars 2021	Date de début d'exécution du contrat de concession	1er avril 2018	10-mars-21
83 573 560 euros	105 453 000 euros	126 886 170 euros	117 956 940 euros	12 911 600 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros	4 892 000 euros	77 998 000 euros
PICOTY Autoroutes SAS	SODIPEC	TOTAL Marketing France	TOTAL MARKETING France	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE	Nom du concessionnaire	Constructions Nautiques NICOL'S YACHT	ARGEDIS
RCS Gueret B 433 704 889	RCS Créteil 352 222 368	RCS Nanterre 531 680 445	RCS Nanterre 531 680 445	NC (collectivité territoriale)	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	RCS Angers 338 576 374	RCS Nanterre 306 916 099
14-déc-20	23-déc-20	12-févr-21	28-janv-21	03-mars-21	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	19-mars-18	21-févr-21
04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21	Date de publication des données essentielles du contrat de concession	04-nov-21	04-nov-21
4 905 k€ d'investissement initial + 160 k€ de réinvestissements techniques années 5 et 8 + 140 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en 2028	6 400 k€ d'investissement initial + 110 k€ (durant le contrat) de réinvestissements techniques + 190 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept	6 015 k€ d'investissement initial + 85 k€ de réinvestissements techniques en années 8 et 10 + 300 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept entre les années 2028 et 2030	5 133 k€ d'investissement initial + 90 k€ de réinvestissements techniques en années 8 et 10 + 210 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en années 8 et 10	1 120 k€ d'investissement initial + 375 k€ de réinvestissements techniques + 48 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	72 k€ d'investissement initial + 1 500€/an de réinvestissements	5 075 k€ d'investissement initial + 60 k€ (année 8) de réinvestissements techniques + 360 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en années 8 et 11
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	Non applicable	Non applicable

AGEN PORTE D'AQUITAINE	MORNAS LES ADRETS	BROUZILS / CHAVAGNES-EN-PAILLERS	AIRE :	MANOIRE	LANCON-DE-PROVENCE EST	LANCON-DE-PROVENCE OUEST
Numéro Contrat GSICA 473	Numéro Contrat GSICA 469	Numéro Contrat GSICA 477 (Brouzils) et 478 (Chavagnes)	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	Numéro Contrat GSICA 480	Numéro Contrat GSICA 453	Numéro Contrat GSICA 452
Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF
RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996
Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public
Contrat de sous-concession ayant pour objet de réutiliser les installations et/ou la structure du bâtiment existantes / moderniser la distribution de carburant et installer l'E85 / augmenter le stationnement VL / construire et concevoir l'aire, exploiter les activités de distribution de carburants et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de construire un nouveau bâtiment unique / concevoir et mettre en oeuvre un projet d'aménagement favorisant l'intermodalité / augmenter le stationnement VL et PL / ajouter 3 places bus / nouvelles installations de distribution de carburant VL et PL / aménagement VRD et paysager / préparer les zones 1 & 2 IRVE, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de reconstruire un nouveau bâtiment unique / augmenter le nombre de places PL et VL / augmenter la surface du bâtiment accessible au public / augmenter le nombre de places assises restauration / créer 2 places bus pour Brouzils, reconstruire un nouveau bâtiment unique / augmenter le nombre de places PL et VL / augmenter le nombre de places assises restauration / créer 2 places bus pour Chavagnes, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique pour les 2 aires	Objet du contrat de concession	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réutiliser les installations et/ou la structure du bâtiment unique existantes / agrandir le bâtiment / refondre la séparation des flux / augmenter les places VL /réorganiser les flux VL et PL / créer une zone bus / réaménager les espaces extérieurs de détente / création d'une station GNL, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de reprendre et exploiter les installations existantes jusqu'à la fin des travaux / démolir le bâtiment et reconstruire en lieu et place le nouveau bâtiment / réaménager l'aire, exploiter les activités de distribution de carburants et de boutique généraliste	Contrat de sous-concession ayant pour objet de reprendre et exploiter les installations existantes jusqu'à la fin des travaux / démolir le bâtiment existant et construire un nouveau bâtiment sur l'actuel parking PL Nord / réaménager l'aire, exploiter les activités de distribution de carburants et de boutique généraliste
Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte
Aire d'Agen Porte d'Aquitaine 47310 Sainte Colombe en Bruilhois	Aire de Mornas les Adrets 84550 Mornas	Aires de Brouzils et Chavagnes-en-Paillers 85260 Brouzils et 85250 Chavagnes-en-Paillers	Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE	Aire du Manoire 24750 Boulazac Isle Manoire	Aire de Lançon-de-Provence 13680 Lançon-de-Provence	Aire de Lançon-de-Provence 13680 Lançon-de-Provence
179 mois	179 mois	178 mois	Durée du contrat de concession en nombre de mois	177 mois	180 mois	180 mois
01-févr-21	03-févr-21	30 mars 2021 pour Brouzils et 24 mars 2021 pour Chavagnes-en-Paillers	Date de début d'exécution du contrat de concession	01-avr-21	01-janv-19	01-janv-19
133 426 710 euros	169 200 000 euros	102 267 200 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros	225 032 940 euros	255 648 000 euros	191 032 000 euros
TOTAL Marketing France	SODIPEC	DYNEFF	Nom du concessionnaire	CERTAS ENERGY France cotraitant 1 et HRC (Areas) cotraitant 2	TOTAL Marketing France	TOTAL Marketing France
RCS Nanterre 531 680 445	RCS Créteil 352 222 368	RCS Montpellier 305 800 997	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	Certas RCS Nanterre 808 636 849 HRC RCS Nanterre 379 455 231	RCS Nanterre 531 680 445	RCS Nanterre 531 680 445
28-janv-21	30-déc-20	1er mars 2021	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	31-mars-21	21-déc-18	21-déc-18
04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21	Date de publication des données essentielles du contrat de concession	04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21
4 616 k€ d'investissement initial + 90 k€ (année 8) de réinvestissements techniques + 210 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en années 8 et 10	12 169 k€ d'investissement initial + 150 k€ de réinvestissements techniques années 5 et 10 + 550 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en 2028	Brouzils : 3 764 k€ d'investissement initial + 120 k€ de réinvestissements techniques en années 7, 11 et 14 + 180 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 8 Chavagnes-en-Paillers : 3 734 k€ d'investissement initial + 120 k€ de réinvestissements techniques en années 7, 11 et 14 + 180 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 8	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	6 791 k€ d'investissement initial (3 877 k€ Certas et 2 914 k€ HRC) + 210 k€ (50 k€ Certas et 160 k€ HRC) de réinvestissements techniques + 400 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept entre années 7 et 8	500 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en 2026	500 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en 2026
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	Non applicable	Non applicable	Non applicable

L'ESTALOT	LA CHAMPOUSE	AIRE :	MONTPELLIER FABREGUES NORD	MONTPELLIER FABREGUES NORD ET SUD	MONTPELLIER FABREGUES SUD	PLAINE DU FOREZ EST
Numéro Contrat GSICA 454	Numéro Contrat GSICA 456	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	Numéro Contrat GSICA 460	Numéro Contrat GSICA 465	Numéro Contrat GSICA 461	Numéro Contrat GSICA 459
Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF
RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996
Concession de service public	Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public
Contrat de sous-concession ayant pour objet de reprendre et exploiter les installations existantes jusqu'à la fin des travaux / rénover et agrandir le bâtiment existant / réaménager l'aire / créer un service de bornes de recharge pour véhicules électriques / créer un service de lavage, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration, de boutique généraliste et de bornes de recharge pour véhicules électriques	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réaménager-rénover-agrandir un bâtiment existant / réaménager les extérieurs, exploiter les activités de distribution de carburants et de boutique	Objet du contrat de concession	Contrat de sous-concession ayant pour objet de construire un nouveau bâtiment / démolir un ou plusieurs bâtiments / séparer les flux : création d'un giratoire / installer deux nouveau produits VL : E85 et AdBlue, exploiter les activités de distribution de carburants et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réaménager-rénover-agrandir un bâtiment existant / réaménager les extérieurs, exploiter les activités de restauration, boutique et hôtellerie	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réaménager-rénover-agrandir un bâtiment existant / créer de nouvelles installations de distribution de carburants / réaménager les extérieurs, exploiter les activités de distribution de carburants et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réaménager-rénover-agrandir un bâtiment existant / réaménager les extérieurs / de concevoir et de construire l'aire, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique
Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte
Aire de l'Estalot 33240 Saint-André de Cubzac et Cubzac les Ponts	Aire de La Champouse 13320 Bouc Bel Air	Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE	Aire de Montpellier Fabrègues Nord 34690 Fabrègues	Aires de Montpellier Fabrègues Nord et Sud 34690 Fabrègues	Aire de Montpellier Fabrègues Sud 34690 Fabrègues	Aire de Plaine du Forez Est 42600 Magneux-Haute-Rives
174 mois	179 mois	Durée du contrat de concession en nombre de mois	179 mois	180 mois	179 mois	178 mois
26-juil-19	27-févr-20	Date de début d'exécution du contrat de concession	26-févr-20	07-janv-20	04-févr-20	17-mars-20
109 315 060 euros	26 717 050 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros	141 663 480 euros	93 248 000 euros	91 369 800 euros	39 722 430 euros
TOTAL Marketing France	ENI France	Nom du concessionnaire	TOTAL Marketing France	SIGHOR	THEVENIN & DUCROT Autoroutes	THEVENIN & DUCROT Autoroutes
RCS Nanterre 531 680 445	RCS Lyon 969 502 004	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	RCS Nanterre 531 680 445	RCS Clermont-Ferrand 350 378 360	RCS Besançon 433 887 759	RCS Besançon 433 887 759
25-juil-19	31-déc-19	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	31-déc-19	27-déc-19	06-janv-20	06-janv-20
04-nov-21	04-nov-21	Date de publication des données essentielles du contrat de concession	04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21
290 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept (120 k€ en 2025 et 170 k€ en 2026)	1 851 k€ d'investissement initial + 30 k€ de réinvestissements techniques (année 8) + 30 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept (en 2028)	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	6 980 k€ d'investissement initial + 100 k€ de réinvestissements techniques en année 8 + 300 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en années 7, 8 et 11	4 500 k€ d'investissement initial + 170 k€ de réinvestissements techniques (entre année 6 et fin de sous-concession) + 610 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en 2026, 2027 et 2031	4 205 k€ d'investissement initial + 100 k€ de réinvestissements techniques en années 6 et 11 + 100 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 8	2 380 k€ d'investissement initial + 40 k€ de réinvestissements techniques en années 6 et 11 + 60 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en années 6 et 8
Non applicable	Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

AMBRUSSUM NORD	AIRE :	JARDIN DES CAUSSES DU LOT	CORBIERES SUD	MORNAS VILLAGE	MORNAS VILLAGE	AMBRUSSUM NORD	AIRE :
Numéro Contrat GSICA 455	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	Numéro Contrat GSICA 458	Numéro Contrat GSICA 457	Numéro Contrat GSICA 464	Numéro Contrat GSICA 463	Numéro Contrat GSICA 488	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession
Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante
RCS Nanterre 572 139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante
Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public
Contrat de sous-concession ayant pour objet de construire un nouveau bâtiment / démolir un ou plusieurs bâtiments / créer de nouvelles installations de distribution de carburants / réaménager complètement l'aire, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique	Objet du contrat de concession	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réaménager-rénover-agrandir un bâtiment existant / créer de nouvelles installations de distribution de carburants / séparer les flux VL et PL, créer un nouveau parking du personnel, créer des stationnements VL sécurisés, réaménager l'intérieur du bâtiment, créer un grand magasin de corners et espaces régionaux, mettre en place trois offres de restauration et d'espaces de détente, exploiter les activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique généraliste et produits régionaux	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réaménager-rénover-agrandir un bâtiment existant / mettre à niveau et mettre aux couleurs la distribution de carburants, sécuriser l'entrée d'aire, aménager les parkings du personnel, aménager 2 dépose bus sécurisés, aménager différents recyclages vers les parkings VL ou la distribution de carburant, végétaliser l'aire, éclaircir les revêtements, exploiter les activités de distribution de carburants et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réaménager-rénover l'intérieur du bâtiment existant / réaménager et remplacer les installations de distribution de carburants / démolir et reconstruire l'auvent carburant, exploiter les activités de distribution de carburants et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet de réaménager-rénover l'intérieur du bâtiment existant / aménager des terrasses / réaménager l'accès à la cour de service et collecte de fonds / aménager des installations commerciales provisoires / installer un dispositif de signalétique commerciale extérieure, exploiter les activités de restauration et de boutique de produits régionaux	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Objet du contrat de concession
Procédure négociée restreinte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte
Aire de Ambrussum Nord 34400 Villetelle	Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE	Aire Jardin des Causse s du Lot 46240 Labastide-Murat	Aire de Corbières Sud 11700 Capendu	Aire de Mornas Village 84550 Mornas	Aire de Mornas Village 84550 Mornas	Aire d'Ambrussum Nord - 34 400 Villetelle	Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE
180 mois	Durée du contrat de concession en nombre de mois	178 mois	178 mois	180 mois	96 mois	172	Durée du contrat de concession en nombre de mois
01-janv-20	Date de début d'exécution du contrat de concession	10-mars-20	18-mars-20	14-janv-20	01-janv-20	31/12/2021	Date de début d'exécution du contrat de concession
194 039 650 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros	120 462 910 euros	66 234 530 euros	104 777 290 euros	42 392 000 euros	11 758 000 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros
EG RETAIL France SAS	Nom du concessionnaire	PICOTY Autoroutes SAS	PICOTY Autoroutes SAS	EG RETAIL France SAS	HRC	FASTNED France	Nom du concessionnaire
RCS Pontoise 439 793 811	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	RCS Gueret B 433 704 889	RCS Gueret B 433 704 889	RCS Pontoise 439 793 811	RCS Nanterre 379 455 231	RCS Paris 853 300 010	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne
30-déc-19	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	30-déc-19	30-déc-19	30-déc-19	27-déc-19	21/12/2021	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante
04-nov-21	Date de publication des données essentielles du contrat de concession	04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21	04-nov-21	03-nov-22	Date de publication des données essentielles du contrat de concession
8 414 k€ d'investissement initial + 223 k€ de réinvestissements techniques en année 9 + 450 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 9	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	7 978 k€ d'investissement initial + 310 k€ de réinvestissements techniques années 6 et 11 + 400 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en 2025 et 2030	3 794,5 k€ d'investissement initial + 180 k€ de réinvestissements techniques années 6, 8 et 11 + 100 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en 2025 et 2030	3 940 k€ d'investissement initial + 100 k€ de réinvestissements techniques en année 9 + 200 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 9	3 804 k€ d'investissement initial + 140 k€ de réinvestissements techniques (15 k€ année 1 et 25 k€ années 3 à 7)	752 k€ d'investissement initial + 369 k€ de réinvestissements pour évolution de l'offre avant fin 2022	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire
Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers

JARDINS DES CAUSSES DU LOT	LES CORBIERES SUD	LES CORBIERES NORD	PLAINE DU FOREZ EST	AIRE :	AGEN PORTE D'AQUITAINE
Numéro Contrat GSICA 485	Numéro Contrat GSICA 481	Numéro Contrat GSICA 499	Numéro Contrat GSICA 509	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	Numéro Contrat GSICA 503
Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante	Autoroutes du Sud de la France - ASF
RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante	RCS Nanterre 572 139 996
Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public
Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Objet du contrat de concession	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)
Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée restreinte
Aire de Jardin des Caussees du Lot - 46 240 Cœur-de-Causse	Aire des Corbières Sud - 11 700 Capendu	Aire des Corbières Nord - 11 700 Capendu	Aire de la Plaine du Forez Est - 42 600 Magneux-Haute-Rive	Nom du lieu principal d'exécution identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE	Aire d'Agen Porte d'Aquitaine - 47 310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois
172	173	167	184	Durée du contrat de concession en nombre de mois	167
31/12/2021	29/11/2021	15/06/2022	31/12/2021	Date de début d'exécution du contrat de concession	01/06/2022
6 178 000 euros	4 268 000 euros	5 059 694 euros	2 892 000 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros	15 801 040 euros
FASTNED France	PICOTY AUTOROUTES	PICOTY AUTOROUTES	FASTNED France	Nom du concessionnaire	TOTALENERGIES MARKETING France
RCS Paris 853 300 010	RCS Guéret 433 704 889	RCS Guéret 433 704 889	RCS Paris 853 300 010	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	RCS Nanterre 531 680 445
27/12/2021	29/11/2021	24/05/2022	28/07/2022	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	16/06/2022
03-nov-22	03-nov-22	03-nov-22	03-nov-22	Date de publication des données essentielles du contrat de concession	03-nov-22
567 k€ d'investissement initial + 740 k€ de réinvestissements pour évolution de l'offre avant fin 2022	1 021 k€ d'investissement initial + 410 k€ de réinvestissements en années 5 et 10	1 497 k€ d'investissement initial + 355 k€ de réinvestissements en années 4 et 5	574 k€ d'investissement initial et pas de réinvestissements	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	3 403 k€ d'investissement initial + 773 k€ de réinvestissements en année 2029
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	Non applicable

MANOIRE	MONTPELLIER FABREGUES NORD	MAS D'AGENAIS	AIRE :	PORT LAURAGAIS SUD	PORT LAURAGAIS NORD	TERRES DE L'ESTUAIRE (Ex. Saugon Est)
Numéro Contrat GSICA 498	Numéro Contrat GSICA 495	Numéro Contrat GSICA 502	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	Numéro Contrat GSICA 508	Numéro Contrat GSICA 510	Numéro Contrat GSICA 501
Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF
RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996
Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public
Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Objet du contrat de concession	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)
Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte
Aire de Manoire - 24 330 Boulazac Isle Manoire	Aire de Montpellier Fabrègues Nord - 34 690 Fabrègues	Aire de Mas d'Agenais - 47430 Le Mas-d'Agenais	Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE	Aire de Port Lauragais Sud - 31 290 Avignonet-Lauragais	Aire de Port Lauragais Nord - 31 290 Avignonet-Lauragais	Aire de Terres de l'Estuaire - 33 920 Saugon
168	169	167	Durée du contrat de concession en nombre de mois	170	180	168
15/05/2022	21/03/2022	10/06/2022	Date de début d'exécution du contrat de concession	04/03/2022	01/10/2022	01/05/2022
4 141 075 euros	6 945 123 euros	4 838 000 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros	6 786 240 euros	1 898 400 euros	7 003 000 euros
FASTNED France	TOTALENERGIES MARKETING France	IONITY GmbH	Nom du concessionnaire	TOTALENERGIES MARKETING France	ENGIE ENERGIE SERVICES	Groupement SPIE CITYNETWORKS/DEMETER Investment Managers
RCS Paris 853 300 010	RCS Nanterre 531 680 445	RCS Paris 838 436 145	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	RCS Nanterre 531 680 445	RCS Nanterre 552 046 955	RCS Bobigny 434 085 395 RCS Paris 483 279 923
08/04/2022	21/03/2022	13/06/2022	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	04/03/2022	01/08/2022	23/05/2022
03-nov-22	03-nov-22	03-nov-22	Date de publication des données essentielles du contrat de concession	03-nov-22	03-nov-22	03-nov-22
807 k€ d'investissement initial + 90k€ de réinvestissements en 2028	1 220 k€ d'investissement initial + 426 k€ de réinvestissements en 2029	1 379 k€ d'investissement initial + 345 k€ de réinvestissements en 2026 et 2027	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	1 525 k€ d'investissement initial + 520 k€ de réinvestissements en 2029	1 112 k€ d'investissement initial + 779 k€ de réinvestissements en 2028, 2030 et 2033	1 187 k€ d'investissement initial + 214 k€ de réinvestissements entre les années 2 et 14
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	Non applicable	Non applicable	Non applicable

TOULOUSE SUD SUD	TOULOUSE SUD NORD	AIRE :	MORNAS LES ADRETS	MORNAS VILLAGE	LA PALME OUEST	LA CANEPETIERE LA CHATEAUDRIE	PORT LAURAGAIS NORD
Numéro Contrat GSICA 513	Numéro Contrat GSICA 510	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	Numéro Contrat GSICA 504	Numéro Contrat GSICA 507	Numéro Contrat GSICA 514	Numéro Contrat GSICA 487 Numéro Contrat GSICA 486	Numéro Contrat GSICA 489
Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF
RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante	RCS Nanterre 572139 996 03575	RCS Nanterre 572139 996 03575	RCS Nanterre 572139 996 03575	RCS Nanterre 572139 996 03575	RCS Nanterre 572139 996 03575
Concession de service public	Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public
Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Objet du contrat de concession	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, construction, installation, raccordement et entretien/maintenance d'une installation de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Contrat de sous-concession ayant pour objet le réaménagement, rénovation d'un bâtiment existant /Extension de bâtiment/Création d'une cour de services/Assurer la séparation des flux VL et PL/augmentation du nb de places VL /Réaménagements des espaces paysagers/exploitation des activités de distribution de carburants, de restauration et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet le réaménagement, rénovation d'un bâtiment existant /Extension de bâtiment/Création d'une cour de services/Assurer la séparation des flux VL et PL/augmentation du nb de places VL /Réaménagements des espaces paysagers pour déployer un espace pique-nique/exploitation des activités de distribution de carburant et de boutique
Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée restreinte
Aire de Toulouse Sud Sud - 31 450 Deyme	Aire de Toulouse Sud Nord - 31 450 Deyme	Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE	Aire de Mornas Les Adrets - 84 550 Mornas	Aire de Mornas Village - 84 550 Mornas	Aire de La Palme Ouest - 11 480 La Palme	Aire de la Canapetière - 79 160 Faye-sur-Ardin Aire de la Chateaudrie - 79 160 Villiers-en-Plaine	Aire de Port Lauragais Nord - 31 290 Avignonet-Lauragais
180	168	Durée du contrat de concession en nombre de mois	168	168	171	172	170
01/10/2022	15/05/2022	Date de début d'exécution du contrat de concession	31/03/2022	31/03/2022	01/02/2022	01/01/2022	16/02/2022
12 574 000 euros	15 505 000 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros	7 765 000 euros	7 666 000 euros	6 486 000 euros	111 816 730 euros	89 716 590 euros
Groupeмент SPIE CITYNETWORKS/DEMETER Investment Managers	ALLEGRO France	Nom du concessionnaire	IONITY GmbH	IONITY GmbH	Groupeмент SPIE CITYNETWORKS/DEMETER Investment Managers	SODIPEC	SODIPEC
RCS Bobigny 434 085 395 RCS Paris 483 279 923	RCS Paris 842 718 512	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un État membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	RCS Paris 838 436 145	RCS Paris 838 436 145	RCS Bobigny 434 085 395 RCS Paris 483 279 923	RCS Créteil 352 222 368	RCS Créteil 352 222 368
28/07/2022	05/05/2022	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	23/03/2022	23/03/2022	28/07/2022	13/12/2021	10/12/2021
03-nov-22	03-nov-22	Date de publication des données essentielles du contrat de concession	03-nov-22	03-nov-22	03-nov-22	03-nov-22	03-nov-22
1 697 k€ d'investissement initial + 280 k€ de réinvestissements entre les années 2 et 14 + 150 k€ en 2029	1 352 k€ d'investissement initial + 536 k€ de réinvestissements en 2031	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	2 001 k€ d'investissement initial + 200 k€ de réinvestissements en 2027	2 160 k€ d'investissement initial + 290 k€ de réinvestissements en 2027	1 061 k€ d'investissement initial + 290 k€ de réinvestissements en 2027	Aire de Canepetière : 4 081 k€ d'investissement initial + 75 k€ de réinvestissements techniques en année 8 + 75 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en 2028 Aire de Chateaudrie : 4 110 k€ d'investissement initial + 75 k€ de réinvestissements techniques en année 8 + 75 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en 2028	4 250 k€ d'investissement initial + 100 k€ de réinvestissements techniques en année 7 + 150 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en 2028
Non applicable	Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

AIRE :	TOULOUSE SUD SUD	GARONNE	CARCASSONNE ARZENS NORD CARCASSONNE ARZENS SUD	PALOMBIERES	FRONTONNAIS NORD FRONTONNAIS SUD	COMMINGES	LA CORREZE	AIRE :
Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	Numéro Contrat GSICA 484	Numéro Contrat GSICA 490	Numéro Contrat GSICA 493 Numéro Contrat GSICA 494	GSICA 545	GSICA 543 (Frontonnais Nord) GSICA 544 (Frontonnais Sud)	GSICA 532	GSICA 533	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession
Nom de l'autorité concédante	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante
Numéro SIRET de l'autorité concédante	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante
Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public
Objet du contrat de concession	Contrat de sous-concession ayant pour objet le réaménagement, rénovation d'un bâtiment existant /Réorganisation des stationnements/Séparation de l'offre de stationnement VL et PL/augmentation du nb de places VL /Création de deux bassins d'eaux pluviales/exploitation des activités de distribution de carburant, de restauration et de boutique	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, la construction et/ou le réaménagement, à l'exploitation et à l'entretien d'installations annexes à caractère commercial assurant des activités de distribution de carburant, de boutique et de restauration	Contrat de sous-concession ayant pour objet la conception, la construction et/ou le réaménagement, à l'exploitation et à l'entretien d'installations annexes à caractère commercial assurant des activités de distribution de carburant, de boutique et de restauration	Conception, construction et/ou rénovation de bâtiment, réaménagement de l'aire, entretien et maintenance des installations et exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration. et Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants	Conception, construction et/ou rénovation de bâtiment, réaménagement de l'aire, entretien et maintenance des installations et exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration. et Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants	Conception, construction et/ou rénovation de bâtiment, réaménagement de l'aire, entretien et maintenance des installations et exploitation des activités de distribution de carburants et de boutique et Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants	Conception, construction et/ou rénovation de bâtiment, réaménagement de l'aire, entretien et maintenance des installations et exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration.	Objet du contrat de concession
Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte
Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE	Aire de Toulouse Sud Sud- 31 450 Deyme	Aire de la Garonne - 82 210 Saint-Nicolas-de-la-Grave	Aire de Carcassonne Arznes Nird - 11 290 Arzens Aire de Carcassonne Arznes Nird - 11 290 Arzens	Aire des Palombières - 33 660 Gours	Aire de Frontonnais Nord - 31 620 Castelnaud-d'Estrétefonds Aire de Frontonnais Sud - 31 620 Castelnaud d'Estrétefonds	Aire de Comminges - 31 210 Clarac	Aire de la Corrèze - 19 800 Vitrac-sur-Montane	Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE
Durée du contrat de concession en nombre de mois	172	173	170	157	157	160	160	Durée du contrat de concession en nombre de mois
Date de début d'exécution du contrat de concession	05/01/2022	01/02/2022	25/03/2022	30/03/2023	29/03/2023 pour Frontonnais Nord 22/03/2023 pour Frontonnais Nord	01/01/2023	11/01/2023	Date de début d'exécution du contrat de concession
Valeur globale hors taxes attribuée en euros	137 626 010 euros	105 318 000 euros	171 814 120 euros	159 537 840 euros	232 212 140 euros	74 807 545 euros	116 497 470 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros
Nom du concessionnaire	DYNEFF RETAIL SAS	PICOTY AUTOROUTES SAS	DYNEFF SAS	Total Energies Marketing France	SODIPEC	PICOTY AUTOROUTES SAS	SODIPEC	Nom du concessionnaire
Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un État membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	RCS Montpellier 305 800 997	RCS Guéret 433 704 889	RCS Montpellier 305 800 997	RCS Nanterre 531 680 445	RCS Créteil 352 222 368	RCS Guéret 433 704 889	RCS Créteil 352 222 368	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un État membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne
Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	17/12/2021	31/01/2022	24/03/2022	21/02/2023	20/03/2023	25/10/2022	21/11/2022	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante
Date de publication des données essentielles du contrat de concession	03-nov-22	03-nov-22	03-nov-22	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	Date de publication des données essentielles du contrat de concession
Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	7 493 k€ d'investissement initial + 120 k€ de réinvestissements techniques en années 7, 11 et 14 + 180 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 8	8 250 k€ d'investissement initial + 300 k€ de réinvestissements techniques en année 7 + 200 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 7	Aire de Carcassonne Arzens Nord : 4 000 k€ d'investissement initial + 120 k€ de réinvestissements techniques en années 7, 11 et 14 + 180 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 8 Aire de Carcassonne Arzens Sud : 6 001 k€ d'investissement initial + 120 k€ de réinvestissements techniques en années 7, 11 et 14 + 330 k€ de réinvestissements pour actualisation de concept en année 8	11 585 k€ d'investissement initial + 200 k€ la 8 ^e année pour réinvestissements techniques + 200 k€ la 8 ^e année pour la boutique et la restauration, 250 k€ la 8 ^e année pour les sanitaires	Frontonnais Nord 9 674 k€ d'investissement initial + 50 k€ la 7 ^e année pour le bâtiment et 1 042 k€ en 2027 pour l'IRVE (upgrade des 3 bornes 75 kW à 150 kW et ajout de 5 bornes de 300 kW sur 10 points de charge + 25 k€ la 7 ^e année pour la boutique, 25 k€ la 7 ^e année pour les sanitaires Frontonnais Sud 3 901 k€ d'investissement initial + 50 k€ la 7 ^e année pour le bâtiment et 666 k€ en 2027 pour l'IRVE (upgrade des 2 bornes 75 kW à 150 kW et ajout de 3 bornes de 300 kW sur 6 points de charge) et 25 k€ la 7 ^e année pour la boutique, 25 k€ la 7 ^e année pour les sanitaires	7 712 k€ d'investissement initial + 50 k€ en année 6 pour réinvestissements techniques (reprise enrobés des pistes carburant), 50 k€ en année 6 et 50 k€ en année 9 pour actualisation du concept boutique, 620 k€ en 2028 pour l'installation de 12 bornes ultra-rapides et 420 k€ en 2031 pour l'installation de 8 bornes ultra-rapides	6 369 k€ d'investissement initial + 50 k€ HT en année 8 pour le bâtiment et en 2030, pour actualisation de concepts : 50 k€ HT (boutique), 50 k€ HT (sanitaires) et 150 k€ (restauration)	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire
Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers

PAYS DE BRIVE	SAULCE	CARCASSONNE ARZENS NORD	CARCASSONNE ARZENS SUD	CHAVANON	GARONNE	GIGNAC REBUTY	MANZAT	MARGUERITTES SUD	AIRE :	MEILLAC	St LEGER OUEST
GSICA 535	GSICA 534	GSICA 540	GSICA 539	GSICA 546	GSICA 542	GSICA 538	GSICA 541	GSICA 547	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	GSICA 548	GSICA 549
Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF
RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996
Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public	Concession de service public
Conception, construction et/ou rénovation de bâtiment, réaménagement de l'aire, entretien et maintenance des installations et exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration.	Conception, construction et/ou rénovation de bâtiment, réaménagement de l'aire, entretien et maintenance des installations et exploitation des activités de distribution de carburants, de boutique et de restauration. et Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Objet du contrat de concession	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.
Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte
Aire du Pays de Brive - 19 600 Saint-Pantaléon-de-Larche	Aire de Saulce - 26 270 Saulce-sur-Rhône	Aire de Carcassonne Arzens Nord - 11 290 Arzens	Aire de Carcassonne Arzens Sud - 11 290 Arzens	Aire du Chavanon - 19 340 Merlines	Aire de la Garonne - 82 210 Saint-Nicolas-de-la-Grave	Aire de Gignac Rebuty - 13 740 Le Rove	Aire de Manzat - 63 410 Manzat	Aire de Marguerittes Sud - 30 320 Marguerittes	Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE	Aire de Meillac - 33 240 Cubzac-les-Ponts	Aire de Saint-Léger Ouest - 17 800 Saint-Léger
158	159	179	179	180	179	179	179	180	Durée du contrat de concession en nombre de mois	180	180
28/02/2023	24/01/2023	31/01/2023	31/01/2023	03/05/2023	31/01/2023	31/01/2023	31/01/2023	03/05/2023	Date de début d'exécution du contrat de concession	03/05/2023	03/05/2023
85 436 140 euros	187 370 487 euros	19 085 900 euros	19 041 400 euros	23 934 300 euros	23 690 500 euros	12 489 200 euros	9 804 300 euros	21 606 300 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros	21 475 400 euros	17 956 100 euros
SOCIETE DES PETROLES SHELL	DYNEFF RETAIL SAS	ELECTRA	ELECTRA	ATLANTE SRL	ELECTRA	ELECTRA	ELECTRA	ATLANTE SRL	Nom du concessionnaire	ATLANTE SRL	ATLANTE SRL
RCS Nanterre 780 130 175	RCS Montpellier 305 800 997	RCS Lille Métropole 891 624 884	RCS Lille Métropole 891 624 884	TVA intracommunautaire IT 120 239 509 62	RCS Lille Métropole 891 624 884	RCS Lille Métropole 891 624 884	RCS Lille Métropole 891 624 884	TVA intracommunautaire IT 120 239 509 62	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un État membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	TVA intracommunautaire IT 120 239 509 62	TVA intracommunautaire IT 120 239 509 62
21/02/2023	03/01/2023	27/02/2023	27/02/2023	03/05/2023	27/02/2023	17/02/2023	27/02/2023	03/05/2023	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	03/05/2023	03/05/2023
15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	Date de publication des données essentielles du contrat de concession	15-nov-23	15-nov-23
7 579 k€ d'investissement initial + 75 k€ HT en année 10 (35 k€ pour les bâtiments, 30 k€ pour les aménagements extérieurs et 10 k€ pour autres prestations) et 150 k€ HT pour l'actualisation des concepts : 80 k€ HT en 2030 pour la restauration et 70 k€ HT en 2031 pour la boutique	10 111 k€ d'investissement initial + 120 k€ pour réinvestissements techniques + Actualisation de concepts en année 8 : 30 k€ (boutique), 220 k€ (restauration), 30 k€ (sanitaires) + GNL : 80 k€ en année 8 + IRVE : 220 k€ en 2029 pour renouvellement des bornes pour augmentation de puissance	1 858 k€ d'investissement initial + 666 k€ de réinvestissements pour changement de bornes	1 968 k€ d'investissement initial + 666 k€ de réinvestissements pour changement de bornes	2 621 k€ d'investissement initial + 536 k€ de réinvestissements pour augmentation de puissance	2 642 k€ d'investissement initial + 988 k€ de réinvestissements pour changement de bornes	1 108 k€ d'investissement initial + 349 k€ de réinvestissements pour changement de bornes	1 495 k€ d'investissement initial + 513 k€ de réinvestissements pour changement de bornes	2 205 k€ d'investissement initial + 461 k€ de réinvestissements pour augmentation de puissance	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	1 512 k€ d'investissement initial + 291 k€ de réinvestissements pour augmentation de puissance	2 239 k€ d'investissement initial + 433,4 k€ de réinvestissements pour augmentation de puissance
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	Non applicable	Non applicable

LATITUDE 45	VITROLLES	LES BROUZILS CHAVAGNES EN PAILLERS	CHAMPOUSE	DEUX SEVRES LA PARTHENAISE	HASTINGUES	AIRE :	FENIOUX OUEST TREMENTINES	LA CORREZE	PAYS DE BRIVE	PALME EST	MONTPELLIER FABREGUES SUD
GSICA 536	GSICA 537	GSICA 524	GSICA 521	GSICA 527 GSICA 528	GSICA 519	Numéro d'identification unique attribué au contrat de concession	GSICA 526 GSICA 525	GSICA 529	GSICA 522	GSICA 517	GSICA 531
Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Nom de l'autorité concédante	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF
RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	Numéro SIRET de l'autorité concédante	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996	RCS Nanterre 572 139 996
Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Nature du contrat de concession correspondant à l'une des mentions suivantes : concession de travaux, concession de service, concession de service public ou délégation de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public
Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Objet du contrat de concession	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.
Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure de passation utilisée correspondant à l'une des mentions suivantes : procédure négociée ouverte, procédure non négociée ouverte, procédure négociée restreinte, procédure non négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée restreinte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte
Aire de Latitude 45 - 26 600 Pont-de-l'Isère	Aire de Vitrolles - 13 127 Vitrolles	Aire des Brouzils - 85 260 Les Brouzils Aire de Chavagnes-en-Paillers - 85 250 Chavagnes	Aire de la Champouse - 13 320 Bouc-Bel-Air	Aire des Deux-Sèvres - 79 160 Villiers-en-Plaine Aire de la Parthenaise - 79 160 Faye-sur-Ardin	Aire de Hastings - 40 300 Hastings	Nom du lieu principal d'exécution Identifiant du lieu principal d'exécution, sous la forme d'un code postal ou d'un code INSEE	Aire de Fenieux Ouest - 17 350 Fenieux Aire de Tréméntines - 49 340 Tréméntines	Aire de la Corrèze - 19 800 Vitrac-sur-Montane	Aire du Pays de Brive - 19 600 Saint-Pantaléon-de-Larche	Aire de la Palme Est - 11 480 La Palme	Aire de Montpellier Fabrègues Sud - 34 690 Fabrègues
167	167	167	180	180	180	Durée du contrat de concession en nombre de mois	180	168	168	180	180
31/01/2023	31/01/2023	01/06/2022	01/10/2022	01/12/2022	15/10/2022	Date de début d'exécution du contrat de concession	30/09/2022	01/01/2023	01/01/2023	01/09/2022	01/12/2022
31 362 700 euros	11 912 200 euros	22 330 622 euros	12 063 735 euros	Aire des Deux-Sèvres : 5 998 000 euros Aire de la Parthenaise : 8 071 000 euros	17 027 000 euros	Valeur globale hors taxes attribuée en euros	Aire de Fenieux Ouest : 10 721 000 euros Aire de Tréméntines : 12 764 000 euros	12 972 000 euros	17 034 000 euros	12 862 000 euros	21 009 000 euros
ELECTRA	ELECTRA	ALLEGRO France	Groupeement SPIE CITYNETWORKS/DEMETER Investment Managers	ENGIE ENERGIE SERVICES	IONITY GmbH	Nom du concessionnaire	TOTALENERGIES MARKETING France	ENGIE ENERGIE SERVICES	IONITY GmbH	TOTALENERGIES MARKETING France	Groupeement SPIE CITYNETWORKS/DEMETER Investment Managers
RCS Lille Métropole 891 624 884	RCS Lille Métropole 891 624 884	RCS Paris 842 718 512	RCS Bobigny 434 085 395 RCS Paris 483 279 923	RCS Nanterre 552 046 955	RCS Paris 838 436 145	Numéro d'inscription du concessionnaire au répertoire des entreprises et de leurs établissements, prévu à l'article R. 123-220 du code de commerce, à défaut le numéro de TVA intracommunautaire lorsque le siège social est domicilié dans un État membre de l'Union européenne autre que la France ou le numéro en vigueur dans le pays lorsque le siège social est domicilié hors de l'Union européenne	RCS Nanterre 531 680 445	RCS Nanterre 552 046 955	RCS Paris 838 436 145	RCS Nanterre 531 680 445	RCS Bobigny 434 085 395 RCS Paris 483 279 923
17/02/2023	17/02/2023	18/05/2022	02/09/2022	21/09/2022	23/09/2022	Date de signature du contrat de concession par l'autorité concédante	30/09/2022	10/10/2022	04/10/2022	01/09/2022	18/10/2022
15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	Date de publication des données essentielles du contrat de concession	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23
3 173 k€ d'investissement initial + 1 136 k€ de réinvestissements à mi-concession	1 151 k€ d'investissement initial + 365 k€ HT (réinvestissements de mi-concession) et installation d'une 5 ^e borne de 300 kW au plus tard le 30 juin 2025	Aire des Brouzils : 1 360 k€ d'investissement initial + 536 k€ de réinvestissements en 2021 pour changement de bornes Aire de Chavagnes : 1 360 k€ d'investissement initial + 536 k€ de réinvestissements en 2021 pour changement de bornes	1 930 k€ d'investissement initial +389,76 k€ pour les réinvestissements s techniques + 140,8 k€ HT pour l'augmentation de puissance des points en 2029	Aire des Deux-Sèvres : 908 k€ d'investissement initial + 40 k€ en 2028 et 50 k€ en 2033 pour réinvestissements techniques, 68 k€ HT en 2028 pour évolution de l'offre (ajout une borne de 400 kW) Aire de la Parthenaise : 891 k€ d'investissement initial + 40 k€ en 2028 et 50 k€ en 2033 pour réinvestissements techniques, 68 k€ HT en 2028 pour évolution de l'offre (ajout une borne de•400 kW)	2 131,5 k€ d'investissement initial + 808 k€ pour ajout de 6 bornes par site	Dépenses d'investissement réalisées par le concessionnaire	Aire de Fenieux Ouest : 1 683 k€ d'investissement initial + 355 k€ HT en 2031 pour l'augmentation du nb de bornes. Aire de Tréméntines : 1 887 k€ d'investissement initial + 287 k€ HT en 2031 pour l'augmentation du nb de bornes.	1 146 k€ d'investissement initial + 120 k€ en 2028 et 120 k€ en 2033 pour réinvestissements techniques, 915 k€ HT en 2028 pour évolution de l'offre (ajout de bornes de 300 kW)	3 249 k€ d'investissement initial + 50 k€ en 2027 pour augmentation de puissance ENEDIS et 1 227,4 k€ pour l'ajout de 16 bornes en 2027	1 792 k€ d'investissement initial	2 079 k€ d'investissement initial + 358,39 k€ HT pour les réinvestissements techniques + 200 k€ HT pour l'augmentation de puissance des points de charge en 2025
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Intitulés des principaux tarifs à la charge des usagers Montants des principaux tarifs à la charge des usagers	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

LES HERBIERS	ROUILLE PAMPROUX SUD	ROUILLE PAMPROUX NORD
GSICA 523	GSICA 520	GSICA 515
Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF	Autoroutes du Sud de la France - ASF
RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996	RCS Nanterre 572139 996
Concession de service public	Concession de service public	Concession de service public
Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.	Exploitation d'un service de recharge pour véhicules électriques, y compris la conception, la construction, l'installation, le raccordement et l'entretien/maintenance ultérieurs des infrastructures et équipements correspondants.
Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte	Procédure négociée ouverte
Aire des Herbiers - 85 500 Les Herbiers	Aire de Rouillé Pamproux Sud - 79 800 Pamproux	Aire de Rouillé Pamproux Nord - 79 800 Pamproux
180	180	168
01/10/2022	01/10/2022	15/05/2022
8 839 000 euros	6 731 900 euros	12 993 089 euros
IONITY GmbH	IONITY GmbH	ALLEGRO France
RCS Paris 838 436 145	RCS Paris 838 436 145	RCS Paris 842 718 512
04/10/2022	27/09/2022	05/05/2022
15-nov-23	15-nov-23	15-nov-23
2 526 k€ d'investissement initial + 720 k€ de réinvestissements	2 073 k€ d'investissement initial	1 341,5 k€ d'investissement initial + 536 k€ en 2031 pour le changement des bornes
Non applicable	Non applicable	Non applicable